

OFFRE D'EMPLOI

**Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Social Précoce)
recherche**

MEDECIN PEDIATRE (H/F)

CDI à temps partiel 3 demi-journées par mois

Poste à pourvoir dès que possible

Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce), basé à Migné-Auxances, accueille des enfants Déficiants Sensoriels de 0 à 6 ans. Il propose un suivi personnalisé des enfants déficients auditifs et/ou visuels.

Les missions du CAMSP sont :

- Accompagnement des parents et de la famille
- Eveil et éducation sensorielle
- Coordination médicale
- Accompagnements thérapeutiques
- Initiation à la L.S.F.
- Intervention à domicile, dans les lieux d'accueil de l'enfant et dans les écoles maternelles
- Accompagnement à l'orientation de l'enfant en fin de suivi

DESCRIPTION DU POSTE :

Sous la responsabilité de la Direction et en collaboration avec l'ensemble de l'équipe, le Médecin a pour mission d'organiser et être le garant de la qualité et de la permanence des soins, ainsi que de la mise en œuvre du projet médical.



Il doit :

- Faire les consultations d'admission et de suivi des enfants
- Faire les évaluations cliniques, élaborer le projet de soins personnalisé en relation avec les équipes
- Coordonner et suivre les consultations médicales externes
- Etablir et/ou valider les protocoles de soins
- Accompagner les parents
- Etablir les éléments médicaux pour les dossiers MDPH
- Jouer un rôle d'information/formation auprès de l'équipe
- Accompagner les projets de développement la structure
- Être force de proposition pour améliorer de façon continue de la prise en soins des personnes accueillies

PROFIL DE POSTE :

- Titulaire du titre de docteur en médecine.
- Permis B obligatoire.
- Une connaissance de la déficience sensorielle et de la LSF seraient appréciées.

REMUNERATION : Barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté.

Faire acte de candidature (CV et lettre de motivation) auprès de :

Madame la Directrice du Pôle Jeunes de l'APSA

116, avenue de la Libération

86 000 POITIERS

ctastayre@a-p-s-a.org